

Image not found or type unknown



## Plainte à la direction de la répression des fraudes

Par **paquitta**, le **03/09/2008** à **15:28**

nous avons signé un compromis de vente d'un bien immobilier comprenant une maison appartenant à mes parents et un immeuble en indivision appartenant à mon père mon frère et moi.  
Mon frère a signé une procuration et nous l'a adresser par fax pour valider ce compromis , mon père ayant signé aussi.  
Mon frère à déposé plainte auprès de la Direction de la Répression des fraudes 3 semaines après la signature pour motif de bien sous évalué et décision hative.  
Je ne suis pas d'accord et mon père non plus.  
Que pourvons nous faire  
merci de vos réponses URGENT.